

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE



17 mars 2020 (annulée et reportée)
(exercice 2019)

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE



TABLE DES MATIERES

I - Le mot du Président

II – Présentation

II – 1 – Les moyens

II – 2 – Les objectifs

II – 3 – Le projet d'orientation de l'ODS

III - Guichet d'informations sur les activités des clubs

III - 1 - Site internet

III - 2 - Guide du sport

III - 3 – Newsletter

III - 4 - Facebook

IV - Accueil - stands d'information

V - Soutien et organisation de manifestations sportives

- Cà Bouge aux Parcs

- La Rentrée du Sport

- Rentrée des Associations

- Challenge de la Saint-Nicolas

- Soutien à l'ACSE (Courses de Strasbourg Europe – Run&Dance –Xtrem Country Race - La Strasbourgeoise – Ekiden, ...)

- Les investissements de l'ODS

VI - Espace de ressources, de réflexion et de valorisation des clubs

- Cafés Rencontres

- Conférences débats

- Etats généraux du sport

- Oscars du Sport et Dirigeants Méritants

VII Partenariats

- Partenariat avec la Ville de Strasbourg

- Partenariat avec les clubs

- Jumelage avec Stuttgart et Dresde

- Partenariat avec la MDAS

- Partenariat avec les médias

VIII Le bénévolat aujourd'hui et demain

IX Perspectives d'avenir

ANNEXES

Bilan financier + Budget prévisionnel 2020

Revue de Presse (disponible sur www.ods67.com)

I - Le mot du Président

Le rapport d'activité est le reflet de l'année 2019, qui a vu se réaliser plusieurs manifestations supplémentaires, à savoir Stras'N Bike, l'Open Swim Stras, la balade en stand up paddle, les animations de joutes nautiques et le développement des Stras'Roller. C'est aussi le moment de faire le point par rapport au contrat d'objectif qui nous lie à la ville de Strasbourg, et bien sûr de vérifier si les activités de l'ODS sont conformes au projet associatif de l'ODS.

La démarche de l'ODS est basée sur deux piliers, à savoir :

- promotion des clubs membres
- réalisation de manifestations de « sport pour tous » « chacun à son meilleur niveau » et dans une logique intergénérationnelle.

Les manifestations chronométrées sont validées par les fédérations, c'est pourquoi l'ODS a créé l'ACSE adhérente à la FFA, la réalisation passe par une stratégie ACSE maître d'ouvrage et ODS maître d'œuvre. Il en est de même pour la nage en eau libre où l'ODS s'est associé à Sport Swim Star affilié à la Fédération Française de Natation.

Le modèle économique est basé sur la synergie bénévoles/équipe administrative et sur la mutualisation des moyens ODS/ACSE.

Je tenais à souligner la collaboration efficace bénévoles/salariés et surtout les remercier pour leur engagement mutuel dans le cadre de l'Economie Sociale et solidaire.

II – Présentation

Créé en 1960 pour répondre aux besoins des clubs sportifs strasbourgeois, promouvoir leur action et plus globalement le sport, l'Office des Sports a su au fil des années, s'adapter aux évolutions du monde sportif. Il représente aujourd'hui un atout dans le paysage strasbourgeois dans le cadre de la promotion du sport (loisirs et compétition) et des clubs qui en sont la composante première.

En 2020, l'Office des Sports célèbre donc ses 60 ans !



Beaucoup de personnes se sont investies et succédées au cours de toutes ces années. Certain(e)s ont marqué un engagement de plus de 20 ans. Puisque l'occasion nous est donnée de jeter un regard en arrière, on peut faire état de grandes fiertés, de difficultés aussi :

les différents présidents :

- Auguste NORTH
- Ernest RICKERT
- Renée JOST
- Christian FUCHS
- Et actuellement Claude SCHNEIDER

L'apport des clubs, leur développement a aussi été un moteur qui a contribué au développement de l'Office. En cela, nous tenons ici à vous remercier. C'est notre anniversaire à tous !

Nous le célébrerons dignement le samedi 10 octobre 2020 autour d'une journée conviviale, retenez la date !

II – 1 – Les moyens :

L'Office des Sports est administré par un **comité directeur**, représentatif des clubs sportifs et élu par eux. Il est composé de 21 membres, tous bénévoles. Un **bureau** est élu en son sein. Celui-ci est composé de 8 membres.

Le bureau se réunit une fois par mois. Le comité directeur, une fois par trimestre.

La répartition du travail est jusqu'à présent effectuée par des commissions thématiques et des équipes projets (expérimentation), dont font partie les membres du comité directeur, les bonnes volontés des clubs et des personnes qualifiées. Celles-ci sont réparties comme suit :

- Comité de rédaction : il est un exemple type de la synergie bénévoles/salariés. Il comprend en effet 3 bénévoles d'associations, une salariée de l'Office et trois membres élus. Ce comité s'occupe de l'ensemble de la partie communication de l'Office : le Guide du Sport, le nouveau site internet, les newsletters
- Commission financière : celle-ci assiste le trésorier dans son travail et vérifie l'affectation des dépenses.
- Commission réglementation : elle est en charge de vérifier les demandes d'adhésion à l'Office des Sports. Elle étudie également les modifications des Statuts et du Règlement Intérieur. Elle se constitue en commission électorale pour l'organisation des élections de l'ODS.
- Des équipes projets ont été mises en place autour des événements qui composent la vie de l'Office des Sports : cafés rencontres, Challenge de la Saint-Nicolas, ça bouge aux parcs, Rentrée du sport, Rentrée des associations, Oscars du sport, Seniors à Strasbourg et alors ? , ...

Pour atteindre ses objectifs, le binôme « Office des Sports – Association des Courses de Strasbourg Europe » (ODS/ACSE) dispose d'une équipe composée de 5 salariés (4.5 en Equivalent Temps Plein) avec des missions complémentaires :

- Magali (chargée d'accueil ODS/ACSE et mise à jour de la base de données internet)
- Patricia (chef de projet ODS – chargée de la vie des clubs ODS - assistante du président)
- Michaël (chef de projet ACSE et directeur des courses)
- Renaud (chef de projet marketing des courses ACSE)
- Thomas (chargé de projet inscriptions et graphiste ACSE)

En outre, l'équipe est complétée ponctuellement par des stagiaires et d'apprentis. Nous avons ainsi accueilli en 2019 : Eva, Marion, Cécile et Victor.

L'implication des membres du comité de l'ODS et des bénévoles est assez régulière et également en fonction de l'actualité et des besoins.

II – 2 – Les objectifs :

La mission de l'Office des Sports est de promouvoir le sport et ses différentes composantes.

L'Office a un rôle fédérateur auprès des associations sportives. Son travail tourne autour de 3 axes prioritaires :

- Etre dans une relation de proximité avec les clubs sportifs strasbourgeois
- Créer l'événementiel sportif à STRASBOURG en animant la ville,
- Informer les citoyens sur les activités des clubs.

Ses missions sont définies dans la charte du sport de la Ville de Strasbourg. Celle-ci a été adoptée en janvier 2017. Elle définit la politique sportive de la Ville de Strasbourg ainsi que le rôle de l'Office des Sports autour de 6 missions prioritaires :

1 - Représenter les clubs dans les instances sportives des collectivités, de Jeunesse et Sports, de la Fédération des Offices des Sports et dans les grands événements strasbourgeois.

(Participation aux Assemblées Générales, à la vie des clubs, soutien logistique, expertise).

2 - Co-instruire avec la Ville certains dispositifs d'aides (instruction des dossiers d'aides à la formation financés par la Ville), Oscars du Sport et Dirigeants méritants, dispositif "SPORT VACANCES"...

3 - Centraliser les informations des clubs pour proposer au grand public le panel de l'offre sportive associative strasbourgeoise (Guide du Sport, site internet, facebook, ...)

4 - Offrir des services aux clubs sportifs strasbourgeois telle que l'aide à la gestion administrative et financière.

Communication (Guide sport, site ODS) – soutien aux manifestations, instruction des dossiers de subvention - location de matériels – aide à l'organisation – partenariat sur les manifestations événementielles de l'Office (rentrée des associations) - conseils...

Le guide du sport reste un outil apprécié du grand public, des clubs également puisqu'il indique toutes les possibilités concernant la pratique sportive, à la fois par quartier et par discipline. Son format a été réduit, pour plus de maniabilité.

Le chantier de dématérialisation des dossiers de demandes de subvention a enfin été accompli. L'Office a assuré une formation pour dirigeants. La charge de travail devrait être considérablement simplifiée à l'avenir.

Par ailleurs, le site internet de l'office a été entièrement revu. Il offre aujourd'hui davantage de possibilités, a gagné en convivialité, en visibilité et est ouvert aux manifestations organisées par les clubs.

5 - Participer à la réalisation d'événements sportifs à l'échelle de la Ville : cafés-rencontres, Stras'roller, Sport Vacances, balades à paddle, Open Swim Stras, Stras'N'Bike, Rentrée du Sport, Rentrée des associations,

et organiser, en partenariat avec l'ACSE, les différentes courses de Strasbourg :

La Run & Dance, les Courses scolaires Europe, les Courses de Strasbourg Eurométropole, La Strasbourgeoise, l'Ekiden, la Xtrem Country Race, la Ma'Dame Run, le Kehler Rheinufer Lauf, ...

Les événements répondent à une demande et évoluent d'année en année.

6 - Proposer un centre de ressources au bénéfice des clubs, notamment en terme de gestion sociale et réglementaire.

Ces objectifs trouvent leur illustration sur le site www.ods67.com et à travers les cafés-rencontres et autres débats et conférences organisés pour répondre aux attentes des clubs

L'Office des Sports entretient et renforce ses liens avec les bénévoles issus des clubs par des temps festifs (marche conviviale des bénévoles, mise en place de temps et espaces de convivialité notamment à l'issue ou lors des manifestations). Cet aspect a été développé en 2018 avec des rencontres régulières.

II – 3 – Le projet d'orientation de l'Office

Lors de l'Assemblée Générale de 2016, le président avait proposé le projet d'orientation de l'Office pour les 4 années à venir (2017-2020).

Celui-ci a été respecté dans ses grandes lignes en 2019:

- L'ODS est un centre de ressources pour les clubs :
Lieu de faire valoir des activités des clubs, plateforme d'accompagnement des clubs par son expertise et par ses services.

- L'ODS est un lieu ouvert à tous les sportifs, un lieu de diffusion d'informations, de rencontres et de citoyenneté. Cette citoyenneté est mise en avant dans l'ensemble des manifestations de l'office à travers l'engagement et les valeurs du sport.
- L'ODS doit encourager le décloisonnement entre les clubs et les disciplines pour un meilleur développement de celles-ci. Elle doit permettre de mutualiser les moyens humains, d'associer les compétences. La mutualisation des moyens avec l'Association des Courses de Strasbourg Europe (ACSE) en est un exemple.

L'ODS est un partenaire de la Ville de Strasbourg

- L'ODS est partenaire dans la gestion des dossiers administratifs, notamment les demandes de subventions.
- L'ODS est partenaire dans l'organisation de manifestations et d'actions communes en utilisant l'espace public pour des événements en direction du grand public. L'inauguration du Quai des Bateliers, la soirée des Oscars du Sport en sont deux illustrations.
- L'ODS est partenaire en tant qu'espace de dialogue entre les clubs et la Ville. Nous organisons chaque année une rencontre avec l'adjoint au maire chargé des sports. Nous intervenons également sur des dossiers spécifiques et veillons à préserver l'intérêt des clubs.
- L'ODS est partenaire en tant que force de propositions, d'innovations et de dynamisation des espaces publics sportifs
- L'ODS est partenaire en tant qu'acteur de l'animation sportive de la Ville de Strasbourg. La perspective des Jeux Olympiques à Paris en 2024 sont aussi l'occasion de multiplier les actions partenariales avec la Ville afin de mettre les clubs strasbourgeois et la Ville en lumière.

Valoriser le bénévolat

L'ODS mène une politique de reconnaissance et de valorisation du bénévolat. Il est un lieu d'expression et de reconnaissance du bénévolat :

- En organisant régulièrement des marches conviviales pour les bénévoles des associations et clubs partenaires et des bénévoles individuels (une par trimestre).
- En organisant avec la Ville de Strasbourg, la remise de la médaille aux Dirigeants méritants du sport strasbourgeois.
- Le souci de l'ODS est de pouvoir communiquer sur l'organisation des manifestations aux personnes ressources ! Nous faisons appel aux clubs pour améliorer la diffusion des informations en interne !

Etre un acteur de santé publique

- Il s'agit de promouvoir (les actions menées par l'Office, de faire mieux connaître les actions menées au sein des clubs) l'axe sport/santé en direction des publics éloignés du sport, la prévention du dopage auprès des compétiteurs.
La plupart des manifestations de l'ODS sont accompagnées par des acteurs de santé afin de sensibiliser les Strasbourgeois pour être à l'écoute de leur corps et préserver leur santé. Des dépistages sont menés par rapport au diabète grâce à un partenariat avec le CEED et les diététiciens. Les clubs travaillent également le volet santé et rendant accessible la pratique en club pour les personnes âgées ou diminuées physiquement.
- Il y a tout un travail mené pour encourager la pratique sportive, notamment dans le cadre de la prévention primaire des maladies de « civilisation » et de les inciter ainsi à en faire la promotion

Promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire dans le monde sportif

L'ODS fait la promotion de l'ESS en étant tête de réseau pour le sport associatif strasbourgeois. Dans ce domaine, il collabore avec d'autres instances de l'économie sociale et solidaire, la MDAS notamment. Cette démarche s'inscrit également à travers le choix de nos prestataires.

Réduire l'impact environnemental du sport

- L'ODS encourage toutes les initiatives des clubs visant à réduire l'empreinte carbone du sport,
 - L'ODS incite à respecter davantage leur environnement naturel,
 - L'ODS pousse les clubs à économiser les ressources naturelles en les incitant à mener des politiques « zéro déchets ultimes » (tri, recyclable...).
- A titre d'exemple, sur des événements comme les Courses de Strasbourg, l'ODS et l'ACSE ont réfléchi à la réduction des déchets en supprimant l'eau en bouteille et en utilisant l'eau de la ville et des gobelets réutilisables, en supprimant également les éponges sur les points de ravitaillement par exemple, ...

III - Guichet d'informations sur les activités des clubs

III - 1 - Site internet : www.ods67.com

Celui-ci a été rénové et repensé complètement pour le rendre plus accessible, plus attractif. On y trouve entre autre :

- Un onglet 'Les bénévoles' avec un rappel des grands principes, un appel à candidature pour les grandes manifestations ou même au quotidien, et le résumé des marches conviviales organisées par l'ODS pour ses bénévoles
- Un onglet 'Documentation' Source d'informations et de divers documents pour vous aider à gérer votre club
- Un onglet 'Faire du sport' Moteur de recherche grand public sur les activités proposées par les clubs affiliés
- Un onglet 'Actualités des clubs' avec la publication de présentations des associations récemment affiliées voire des nouvelles disciplines
- Une rubrique 'Agenda des clubs' vous permettant d'annoncer vos évènements. Cette rubrique est insuffisamment fournie
- Une rubrique « infos clubs » qui donne accès à la mise à jour des données de votre club et à la demande de subvention de fonctionnement de la Ville.

Le contenu du site internet est entièrement géré et mis à jour par l'ODS. La base de données est mise à jour par l'ODS mais aussi par les clubs eux-mêmes et au fil de l'eau.

III - 2 - Guide du sport : Celui-ci est publié à 8 000 exemplaires sous un format "écolier". Sa publication est annuelle (parution en septembre). Tous les clubs affiliés y figurent, avec une répartition par quartier. Il est amélioré chaque année. Son format a été repensé. Il demeure un outil au service du public et un bon support de communication pour les clubs. Son coût nous engage à revoir à la fois son contenu (limiter le nombre de pages), ou trouver davantage de financeurs ce qui n'est pas facile. Nous avons fait le choix de le maintenir en 2019 même s'il faudra à terme, penser à ne le présenter qu'en version numérique (déjà accessible sur le site de l'office).

III - 3 – Newsletter : sa diffusion varie en fonction de l'actualité. Elle est publiée environ 30 fois par an. C'est un outil à disposition des clubs afin d'aider à la diffusion de l'information. Elle est adressée à l'ensemble des clubs (présidents de clubs et correspondants). Un message concernant la RGPD a été adressée à tous contacts « *L'ODS utilise vos données personnelles dans le seul but de vous tenir informés de ses actualités. Conformément au RGPD (entré en vigueur le 25 mai 2018), ces données strictement confidentielles ne sont en aucun cas transmises à un tiers.* »

Le souhait de l'Office des Sports est de pouvoir communiquer plus largement auprès des clubs, mais aussi d'être mieux informé des différentes manifestations et compétitions organisées, afin de pouvoir intégrer ces informations dans notre vecteur de communication. Les personnes qui souhaitent être mieux informées peuvent se manifester afin d'être intégrées à la mailing liste de l'Office.

III – 4 - Facebook

Les informations sont régulièrement publiées par Magali sur notre Facebook qui compte actuellement près de 4900 followers (4300 en 2018 !).

IV - Accueil - stands d'information pour les clubs - Services aux clubs

L'Office des Sports assure un accueil permanent au 19 rue des Couples. Il relaie les informations mises en avant par les clubs. Il informe et oriente également les citoyens en fonction de leurs projets.

Les membres du Comité Directeur assument également cette charge de travail notamment à l'occasion des diverses manifestations qu'il organise ou auxquelles il participe avec la création d'un stand OFFICE DES SPORTS. Elles sont autant d'occasions de rencontrer la population strasbourgeoise, l'encourager à la pratique sportive et partager la passion de l'ODS.

L'ODS apporte une aide à certains clubs, notamment les plus petits, qui éprouvent des difficultés dans la réalisation des demandes de subventions. Ces difficultés sont souvent liées à une méconnaissance des dispositifs existants. Elles représentent un frein au développement des clubs et à la prise de responsabilité pour les dirigeants. A ce sujet, un outil a été mis en place afin d'informer au mieux nos adhérents sur les dispositifs existants.

V - Soutien et organisation de manifestations sportives

L'Office des Sports se doit d'être un moteur sur la Ville de Strasbourg dans l'animation sportive. Son rôle est d'encourager, de dynamiser, multiplier les offres d'animation sportive.

Il apporte son savoir-faire aux clubs qui en font la demande. Cette aide peut se manifester par l'utilisation de son réseau afin d'optimiser la communication, par un soutien humain et/ou logistique.

L'Office des Sports a également l'initiative d'animations sportives, en partenariat avec les clubs.

Depuis 4 ans, l'Office des Sports tente de rapprocher les clubs de la population en occupant des espaces publics, à travers des manifestations dans lesquelles, on peut admirer des démonstrations diverses et s'initier à différentes pratiques. Les parcs et la Place Kléber sont les espaces idéaux pour ce type de manifestation. En 2019, des initiatives ont vu le jour Quai des Bateliers et Presqu'île Malraux.

Les 18 et 19/05, la Ville a inauguré les Quais des Bateliers après leur aménagement piéton.

Le 19 mai 2019, la 3^{ème} édition de l'Open Swim Star Harmonie Mutuelle s'est déroulée au centre-ville, dans les canaux de Strasbourg, avec l'épreuve de nage en eaux libres sur 2.6km au départ du Quai des Bateliers. L'arrivée de l'épreuve s'est faite au niveau du Parlement Européen. Cet événement a été suivi par une balade à paddle avec un départ de l'ASCPA.

Des promenades en Dragon Boat ont également été proposées, par Strasbourg Eaux Vives.

Dans le cadre de sa démarche Sport Santé, l'Office des Sports de Strasbourg a organisé des animations sportives gratuites dans les parcs strasbourgeois, sous l'effigie « **Ca bouge aux parcs** » :

Dimanche 14 avril : Parc du Heyritz

Dimanche 28 avril : Parc de la Citadelle

En 2018, 5 manifestations avaient été proposées. Le calendrier des manifestations au printemps est tel qu'on n'a pu tenir le rythme de l'an dernier. Nous avons privilégié les places offrant le plus de potentiel.

- **La Rentrée du Sport** : Cette manifestation s'est déroulée les 30 et 31/08/2019, Place Kléber et sur le Quai des Bateliers. Plus de 50 associations, comités départementaux et partenaires étaient présentes avec de nombreuses initiations et démonstrations dans les domaines les plus variés.

Cette manifestation touche à chaque fois près de 10 000 visiteurs, spectateurs de passage qui arpentent quotidiennement la Place Kléber. Nous avons eu cette année une fréquentation supérieure à 13 000 personnes avec des temps forts proposés et la présence des sportifs professionnels en handball, water-polo et les membres de l'Etoile Noire venus rencontrer le public et signer des autographes.

Soucieux de ces enjeux en terme d'image pour la promotion de l'Office, des clubs que nous représentons, l'Office s'est donné les moyens de réaliser un vrai village sportif, à la hauteur de l'emplacement choisi au cœur de Strasbourg, malgré les contraintes supplémentaires liées à la sécurisation des lieux auxquelles il faut désormais se conformer.

Ces nouvelles dispositions entraînent une diminution des espaces d'animation et nécessitent une organisation plus rigoureuse avec des engagements fermes plus précoces de la part des clubs.

Le prolongement de la manifestation Quai des Bateliers pourrait être une alternative afin de « délocaliser » une partie des stands et encourager les strasbourgeois à plus de mobilité.

- **Les Stras'Roller** :

Nous avons profité de la nouvelle réglementation de la DDSP (Direction Départementale de la Sureté Publique) qui permet l'organisation de manifestations de moins de 100 personnes pour multiplier les dates :

- Une dans le cadre des courses de Strasbourg, le 12 mai
- Le 14 juin avec une soirée Top Music
- Le 5 juillet avec un départ à la piscine du Wacken
- Le 21 août dans le cadre de Stras'Orgues
- le 21 septembre dans le cadre de la journée du Patrimoine
- Une autre dans le cadre des « festivités » du Marché de Noël (mise à profit de la piétonisation du centre-ville) le 03 décembre 2019. Tous les participants se sont vus remettre un bonnet de Père Noël et ont pu profiter des illuminations de Noël et des bonnes odeurs de vin chaud et autres gourmandises.

Toutes ces randos se sont déroulées dans un esprit convivial, familial, sans esprit de compétition avec le concours de l'association «1001 Roues Roller », membre de l'ODS.

- **La Rentrée des associations en partenariat avec** :

La Rentrée des Associations est un RDV important qui s'est déroulé les 28 et 29 septembre 2019 au Parc de la Citadelle. L'ODS a été chargé d'organiser le village sportif lors de cette manifestation organisée en partenariat avec la MDAS.

Globalement, la Rentrée des Associations, c'est plus de 300 associations, 20 000 visiteurs autour d'espaces thématiques, des ateliers, démonstrations, animations ...

Des démonstrations sportives se sont succédées sous le chapiteau ODS durant tout le week-end. Nous avons accueilli 4 500 visiteurs sur le village sportif. Sous le chapiteau ODS, 20 clubs strasbourgeois ont mis à l'honneur les arts martiaux et les pratiques douces. Une réflexion est en cours à la MDAS pour revoir les espaces d'animation afin d'encourager à plus de mobilité. De nombreux visiteurs se cantonnent sur une partie du parc et en plus ignorent l'étendue de la manifestation. Il est également prévu une sonorisation sur l'ensemble du Parc de la Citadelle.

- Challenge de la Saint-Nicolas : 06 décembre 2019 (17ème édition)

Chaque année un quartier strasbourgeois est choisi pour accueillir le Challenge de la St Nicolas et y faire participer les écoles du secteur. Selon les années, ce sont entre 100 et 250 écoliers qui se retrouvent sur différents ateliers sportifs autour des **valeurs universelles de partage et de solidarité**.

Pour l'édition 2019, la manifestation s'est déroulée dans le quartier de la Robertsau autour d'ateliers sportifs animés par les bénévoles de l'Office.

L'organisation de ce challenge est possible grâce à la contribution des partenaires : Ville de Strasbourg, Inspection Académique, USEP, Alsace Lait,

Seniors à Strasbourg, et alors ?: Le 13/04, la Ville a organisé sa 3ème manifestation printanière autour de la pratique sportive et actions de promotion de la santé pour les séniors. La manifestation s'est déroulée Place Kléber. L'Office s'est associé à la démarche et à l'organisation avec des clubs membres.

Une journée Olympique

La perspective des Jeux Olympiques de 2024 à Paris a également entraîné la mise en place d'une journée Olympique à Strasbourg le 22/06. L'Office des Sports a organisé une manifestation sur la presqu'île André Malraux avec le concours des clubs nautiques de Strasbourg (Strasbourg Eaux Vives, ASCPA, Rowing Club de Strasbourg, Aviron Strasbourg 1881, société nautique 1887, ACAL). Le but était de faire découvrir aux strasbourgeois les possibilités d'activités nautiques ainsi que les stages sportifs proposés aux enfants durant l'été dans le cadre du dispositif SPORT VACANCES.

- Soutien à l'ACSE :

L'ACSE est aujourd'hui en charge de la gestion de 8 manifestations sur l'année. La Run & Dance, les Courses scolaires Europe, les Courses de Strasbourg Eurométropole, La Strasbourgeoise, l'Ekiden, la Xtrem Country Race, la Ma'Dame Run, le Kehler Rheinufer Lauf en partenariat avec le KFV, ...

L'ODS, par délégation de l'ACSE, est le maître d'œuvre de ces manifestations.

Il mobilise l'ensemble de ces moyens humains et matériels ainsi que tout son réseau « bénévoles » via les clubs pour permettre le bon déroulement de ces manifestations.

Courses de Strasbourg-Europe : La 40^{ème} édition s'est déroulée du 10 au 12 mai 2019 sous le signe de l'éco-responsabilité.

Après la Place Kleber, le village partenaires a élu domicile au gymnase AGR. La météo n'a pas facilité la tâche des organisateurs (avis de tempête) qui devaient déjà faire face à un manque de visibilité et un appauvrissement des animations traditionnellement mises en place sur le village.

La participation n'a cependant pas souffert avec 12 382 dossards distribués sur les différentes épreuves (semi-marathon DNA, 10km Crédit Mutuel, 5km, marche nordique, marche de l'Europe, 10 km roller...) qui se sont déroulées dans de bonnes conditions météo, sans oublier le Challenge Marcel RUDLOFF pour celles et ceux qui enchainent le semi-marathon, le 10km et le 5km dans la même journée.

Le 26/04, les Courses scolaires ont été organisées en partenariat avec l'ODS, l'USEP, l'UNSS et le Conseil de l'Europe, se caractérisent par un moment de formation à la pratique de l'athlétisme et d'un atelier « Tri sélectif » avec Schroll, en complément de la course proprement dite. Plus de 800 élèves de CE2 et de 6^{ème} y ont participé. A ces courses, s'ajoutent une démarche d'ateliers à la pratique de l'athlétisme.

Plus de 800 bénévoles ont prêté leur concours à ces 2 manifestations.

Le 18/05/2019, la Run&Dance s'est déroulée pour la 5^{ème} année consécutive autour d'un parcours coloré dans le secteur du Wacken. La course a accueilli 1700 participants.

Ekiden de Strasbourg : La 4^{ème} édition de l'Ekiden de Strasbourg a été organisée le week-end du 26-27 octobre 2019. Cette édition était proposée sous deux formats (relais X 4 ou X 6) pour boucler les 42.195m. Elle s'est déroulée sous le haut patronat du Consulat Général du Japon avec la présence d'une délégation japonaise parmi les coureurs.

La Strasbourgeoise : La 10^{ème} édition s'est déroulée le dimanche 6 octobre 2019.

L'organisation de la course/marche dimanche matin est pérennisée.

Cette vague rose a vocation à promouvoir le dépistage du cancer du sein, l'activité physique pendant et après le traitement, à donner de l'espoir aux malades, à recueillir des dons (près de 60 000 € de dons de moitié à l'ICANS et ADEMAS en 2019). Elle se traduit par un énorme élan de solidarité.

Celle-ci a été ponctuée par d'autres temps forts, dont notamment :

- Une réception à l'Hôtel de Ville le vendredi 4 octobre,
- la Strasbourgeoise en canoë le samedi matin. Cette initiative, mise en place pour la 3^{ème} année, a accueilli 250 personnes pour une traversée de Strasbourg avec 2 parcours proposés, grâce au concours de deux clubs strasbourgeois (ASCPA et Strasbourg Eaux Vives) qui ont assuré l'encadrement de la traversée.

En quelques années, la Strasbourgeoise est passée de 500 participantes à 13 000 aujourd'hui. Elle reste un magnifique rassemblement pour la lutte contre le cancer du sein.

Chaque année, une femme s'engage aux cotés de cette manifestation en qualité de marraine. Il s'agit de personnes touchées par la maladie qui ont à cœur de délivrer un message d'espoir et de prévention. La marraine 2019 était Marie-Louise Leuleu.

Nous tenons également à rendre hommage aux 300 bénévoles, clubs sportifs strasbourgeois mobilisés autour de ces événements majeurs et qui ont contribué chacun à leur niveau à leur réussite (village sportif, animations en amont, échauffement collectif, signaleur, ravitailleur, ...).

Nos actions citoyennes :

La démarche citoyenne est au cœur de tous nos projets. L'ODS a été impliqué dans d'autres projets en 2019, notamment :

Citycap : L'ODS a participé à cette manifestation citoyenne le 07 mai 2019, à l'initiative du Centre Loisirs Jeunes de la Police Nationale à STRASBOURG. La démarche consistait à accueillir environ 700 enfants âgés de 1 à 13 ans / équipes de 6 + 1 adulte et répondre à un questionnaire préalablement préparé par l'ODS. Elle sera renouvelée en 2020.

Marche Nationale pour la Vue : Il s'agit d'une manifestation nocturne portée par l'association Vue d'Ensemble co-organisée par l'Office des Sports, à l'attention des personnes handicapées avec un parcours de randonnée dans les rues de l'Esplanade, du centre-ville et de la Krutenau. Près de 200 personnes ont participé. De nombreux partenaires impliqués quotidiennement dans le monde handicap ont prêté leur concours à cette manifestation.

Les investissements de l'ODS :

L'ODS a investi dans l'achat d'un vélo-cargo, d'une trentaine de pro-tentes et d'un matériel de sonorisation performant, matériel qui peut être mis à la disposition des clubs. L'ODS a également investi dans deux containers d'occasion, qui serviront à stocker tout notre matériel utilisé durant les manifestations : pro-tentes, tables, bancs, lestage, groupes électrogènes, etc.

VI - Espace de réflexion sur l'évolution des pratiques sportives - affiliations à l'Office

- Conférences débats – rencontres :

Chaque année, l'Office propose une réflexion sur l'évolution de la pratique sportive, l'information sur les nouvelles dispositions en termes de réglementation etc. Ces rencontres thématiques sont choisies par l'Office en fonction de l'intérêt suscité par les clubs et/ou des besoins exprimés.

Celles-ci peuvent prendre la forme de cafés rencontres sur des thématiques variées, ou de conférence.

Ainsi, en 2019, l'Office des Sports a proposé 3 cafés rencontres :

- 21/01 : Participation des clubs dans la programmation de l'Office
- 28/01 : Nouveaux outils de communication
- 04/02 : rencontre avec Serge OEHLER, adjoint au maire chargé des sports autour de questions ciblées (1€ / heure pour les gymnases, grilles de subventions, Etats Généraux du Sport...)

Une soirée d'information collective a également été organisée à la Maison des Associations sur la réglementation des manifestations sportives et/ou associatives le 30 avril 2019 (dispositifs de sécurité, autorisations administratives, délais...).

Des formations aux gestes de 1ers secours PSC1, en partenariat avec la Protection Civile, sont également proposées 5 ou 6 fois par an.

Enfin, pour conclure les actions de soutien aux clubs, il y a lieu de faire état du travail réalisé par la **commission réglementation** au sein de l'office.

Son travail consiste entre autre à étudier les demandes d'affiliation des nouveaux clubs sur Strasbourg, au besoin, à les conseiller et surtout de les accueillir au sein de l'office.

En 2019, les associations Strasbourg Alsace Rugby, International Hapkido Académie, Indoor Santé et APSARA Muay Thai, Vélo Club de Strasbourg ont été affiliées et nous leur souhaitons la bienvenue. 220 clubs sont affiliés à l'ODS en 2019.

VII Partenariats

Le partenariat, au même titre que le bénévolat, est une des conditions de la réussite. L'Office est un outil de développement pour les clubs. Plus il est ouvert au partenariat et mieux il fonctionne.

Le partenariat institutionnel, associatif, s'inscrit également dans une démarche de soutien financier d'expertise qui partage les valeurs du sport et nous soutient depuis des années.

- Partenariat avec la Ville

La Ville de Strasbourg met en place des moyens importants pour améliorer l'offre sportive. Le rôle de l'office, aux cotés de la ville, consiste à promouvoir ces actions en aidant à la diffusion de l'information, en centralisant les demandes et en instruisant les dossiers. Ces missions de relais d'information et de coordination font de l'office un acteur incontournable au service des clubs et de la ville.

La Ville apporte également son soutien à l'office des sports dans la valorisation des bénévoles. Elle accueille chaque année la cérémonie de récompenses pour les courses de Strasbourg Europe (18/06) à l'hôtel de ville.

La Ville nous accueille également chaque année à l'occasion de notre Assemblée Générale.

Sport Vacances :

En 2019, l'engagement de 28 clubs a permis à de nombreux enfants de bénéficier d'activités sportives et ludiques pendant les vacances d'été sous couvert du dispositif "SPORT VACANCES".

L'Office profite de cette période pour organiser des visites dans les clubs concernés afin de s'assurer du bon déroulement des conditions d'accueil, et de rencontrer les responsables.

Le programme de ces activités est publié dans les DNA au cours du printemps et au début de l'été ainsi que sur le site internet de l'office.

L'Office encourage cette démarche auprès des clubs et propose la grille de reversement des subventions les clubs qui se lancent dans l'aventure pour la première fois. Une réflexion est actuellement en cours afin de mettre en place une clé de répartition de l'enveloppe budgétaire mise en place par la Ville à la fois équitable et transparente.

En 2018, l'ODS a mis en place une charte qualité destinée aux clubs participant au dispositif SPORT VACANCES. Par ce biais, les clubs s'engagent à

- Assurer des conditions d'accueil et d'encadrement de qualité, et conformes à la réglementation
- Fournir un projet pédagogique
- Assurer un suivi régulier avec le nombre d'inscrits et les présences journalières
- Mettre à disposition de l'ODS tous les éléments pour permettre d'assurer le suivi et contrôle (fiche signalétique, copies des diplômes d'encadrements) dans les délais impartis.
- Informer l'ODS de toute modification relative au prévisionnel.

L'ODS s'engage à :

- Assurer la promotion du dispositif auprès du public et des clubs partenaires : communiqués de presse, impression et diffusion des flyers dans les mairies de quartier et autres lieux publics, ...
- Centraliser les données afin de proposer la répartition des crédits alloués
- Assurer le contrôle des données envoyées par les clubs.
- Adresser à la Ville les éléments recueillis en vue de l'attribution de la subvention

L'Office souhaiterait que plus de clubs s'investissent dans ce dispositif. Une initiative est en cours dans le quartier de l'Elsau en encourageant les regroupements et les mutualisations de moyens.

En ce qui concerne la valorisation et l'aide à la gestion des clubs, cela se traduit notamment par l'instruction des dossiers de subventions attribuées par la Ville.

La ville de Strasbourg a attribué une ligne budgétaire pour la 5ème année consécutive, destinée à promouvoir **la formation des cadres et dirigeants**.

L'Office des Sports et le service des sports de la ville ont instruit les dossiers de demandes d'aides et cela en fonction de la grille d'éligibilité avec des critères à la fois objectifs et transparents.

Cette commission mixte étudie également la répartition de la participation financière de la Ville aux **charges des clubs propriétaires**.

Oscars du Sport :

La Ville, en partenariat avec l'ODS, a remplacé les Trophées Sportifs, par la cérémonie des Oscars du Sport. Cette cérémonie, inspirée du cinéma, a pour vocation de donner une dimension supplémentaire et honorer les personnes qui se sont illustrées dans différentes catégories en lien avec le sport. Elle s'est déroulée le 29/06/2019 au Palais de la Musique et des Congrès sur le thème des Jeux Olympiques.

L'ensemble du milieu sportif s'est retrouvé lors d'une soirée dans la Salle Schweitzer au Palais de la Musique et des Congrès. 11 Oscars ont été décernés aux bénévoles, aux dirigeants et aux sportifs strasbourgeois sélectionnés pour leurs performances et initiatives innovantes. Plus de 500 personnes ont participé à cet événement. Les présidents de clubs ont pu voter en direct parmi les personnes nommées afin de décerner les Oscars. Lors de la même soirée, une dizaine de personnes ont par ailleurs été honorées, par la remise de la médaille de la Ville de Strasbourg aux dirigeants méritants du sport strasbourgeois.

L'Office des Sports avait programmé le **Stras'N'Bike** avec notamment un parcours à vélo dans le Strasbourg insolite. Celle-ci a finalement été réalisée après 2 annulations successives, suite aux problèmes de sécurité internes des entreprises et suite à des difficultés d'organisation.

Elle s'est déroulée le dimanche 08 septembre sur un parcours de 25km dans le secteur du Port du Rhin au départ de la Capitainerie. Elle a concerné 300 participants qui ont bravé les éléments (météo infernale) afin de découvrir des lieux souvent méconnus. 7 entreprises nous ont ouvert leurs portes dont 2 allemandes sur un parcours entre la France et l'Allemagne. Cette première édition est un encouragement pour les éditions à venir.

Enfin, la Ville de Strasbourg représente également un soutien important pour l'Office des Sports. Il s'agit là d'un soutien financier par une subvention annuelle dans une logique de contrat d'objectifs, mais aussi logistique dans le cadre des grandes manifestations de l'ODS et de l'ACSE.

- Les jumelages :

Les villes de Strasbourg, de Stuttgart et de Dresde sont jumelées depuis **1962**. L'Office des Sports et le Sportkreisjugend de Stuttgart organisent des échanges sportifs depuis plus de 40 ans. Ce partenariat a été renouvelé par la signature d'une convention par le Maire de Strasbourg, le Bürgermeister et le Sportkreisjugend de Stuttgart.

En 2019 les échanges sportifs existants ont porté sur :

- les Courses de Strasbourg : accueil de 15 sportifs allemands le 12 mai
- participation aux courses de Stuttgart le 26 mai
- déplacement des Libellules (basketball) à Stuttgart les 1^{er} et 2 juin
- déplacement d'une délégation de l'US Egalitaire (tennis de table) à Stuttgart les 6 et 7 juillet

Une délégation de 5 coureurs s'est également rendue au Marathon de Dresde en octobre 2019. Des Coureurs de Dresde viendront compléter une équipe franco-allemande de relayeurs à l'Ekiden de Strasbourg le 5 avril 2020 !

Notre souhait est de développer les échanges existants et en créer de nouveaux en continuant à intégrer de nouvelles disciplines sportives.

Le rôle de l'Office est de promouvoir et faciliter ces échanges dans le respect de l'amitié qui lie les villes jumelées et de coordonner de manière à ce que l'échange se réalise.

- Le Partenariat avec les clubs

Le partenariat avec les clubs est omniprésent sur l'ensemble des manifestations sportives, que ce soit l'Office des Sports ou bien les clubs qui soient les organisateurs.

Les clubs, c'est avant tout des bénévoles...

L'Office remercie chaque année les bénévoles présents dans les grandes manifestations. C'est le cas notamment après chacune des manifestations où un bilan est proposé ainsi qu'un temps convivial afin de remercier cette grande famille.

Cette année, nous avons poursuivi notre initiative de proposer des marches conviviales pour les bénévoles. Nous avons ainsi pris l'habitude de nous retrouver environ une fois par trimestre afin de

découvrir les parcours avoisinants autour de Strasbourg. Ces marches sont suivies d'un moment convivial autour d'une petite collation.

Pour chaque rendez-vous, une équipe de bénévoles est en charge de l'organisation du parcours, des animations. Une autre équipe s'est spécialisée dans la partie convivialité avec la préparation du ravitaillement. Enfin, chaque randonnée est aussi l'occasion d'une invitation d'un club strasbourgeois qui nous ouvre ses portes et accueille tous les bénévoles à l'occasion des départ et arrivée.

Nous avons un réseau bien en place, les bonnes volontés ne manquent pas. Il faut cependant veiller à ne pas les épuiser, veiller au renouvellement de celles-ci, s'assurer des conditions d'accueil, de prise en compte des bénévoles afin de les encourager dans leurs démarches.

En 2019, plus de 800 bénévoles ont œuvré durant les manifestations ODS/ACSE et rien que l'activité des 21 membres du Comité Directeur de l'ODS représente plus de 4300 heures de bénévolat !

- **Partenariat avec la MDAS**

La Rentrée des Associations est organisée par la Maison des Associations, et l'ODS a en charge de gérer l'espace Village Sport avec une quarantaine de stands et un chapiteau où se déroulent les démonstrations. L'ODS participe à l'opération « Sentez-vous Sport » et cela dans le but d'inciter le public à la pratique physique et sportive, en lui présentant l'offre sportive strasbourgeoise et les bienfaits du sport.

L'ODS transfère à tous ses contacts clubs sportifs, la programmation des conférences et soirées-débats organisées par la MDAS.

- **Partenariat avec les médias**

Nous pouvons compter sur le soutien des médias pour notre visibilité et notre lisibilité ! Grâce à elles, l'ODS, l'ACSE et les événements que nous organisons, bénéficient d'un excellent relais d'informations :

- Les DNA, 20 minutes, Courir en Alsace, Strasbourg Magazine, Coze pour la presse écrite
- Radio France Bleu, Top Music, Virgin Radio, RFM pour les ondes radiophoniques
- France 3 Grand Est, Alsace 20 et Stras TV pour les reportages télévisés,

sans oublier la communication via les sites internet, les newsletters et les réseaux sociaux tels que Facebook, Instagram, ...

VIII Perspectives d'avenir

Un avenant à la convention de partenariat sera signée le 17 mars 2020 avec le nouveau directeur de l'EPIDE. Une façon de compléter un partenariat déjà en cours, notamment en terme de soutien lors de nos manifestations. C'est aussi une opportunité pour les jeunes de l'EPIDE de côtoyer le milieu sportif et les métiers du sport.

La force de l'ODS est dans sa capacité à créer des projets qui répondent au besoin des citoyens et cela grâce à la synergie bénévoles/salariés et son éthique « sport pour tous » et « à chacun son meilleur niveau ».

Il en va également de l'intérêt général pour une ville comme Strasbourg puisque l'ODS est génératrice d'activités et véhicule une image positive de Strasbourg et de sa région avec des retombées économiques importantes.

